

« La VAE, un formidable outil de valorisation de l'expérience syndicale » (Olivier Laurent, CFE-CGC)



Olivier Laurent

Paris - Article n°281724 - Publié le 05/05/2023 à 17:44

« Je gère dans le cadre de ma fonction syndicale plus de 900 adhérents, dont une soixantaine de délégués syndicaux. Mon travail s'apparente donc à celui d'un gestionnaire de PME. Je dois gérer, veiller à la comptabilité de la fédération du syndicat, à son développement, sa communication, les services que nous proposons à nos adhérents, les négociations avec les employeurs. C'est donc naturellement, et en accord avec [Perspectives & Rebonds](#), le cabinet qui m'accompagne dans ma démarche de VAE, que je me suis orienté vers le master 2 dirigeant-entrepreneur », déclare [Olivier Laurent](#), président du Syndicat de la métallurgie de Franche-Comté à la CFE-CGC, à News Tank le 05/05/2023.

« Un militant, accompagné, peut valoriser ses expériences syndicales : communication, RH, lecture de comptes, gestion d'un CSE, ... en autonomie vis-à-vis de son employeur. Ceci nous permet de développer notre attractivité car le monde de l'entreprise est parfois... décevant. Les compétences développées sortent du champ strictement professionnel : certains militants titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un doctorat peuvent valider leur expérience, grâce à un diplôme de haut niveau, via la VAE. »

« Aujourd'hui, je peux le dire : on peut, à 52 ans, passer un Master 2 en validant ses compétences syndicales grâce à la VAE tout en poursuivant ses activités professionnelles et personnelles. Cette VAE est une bouffée d'oxygène, elle permet de retrouver un espoir de rebond quand on a vu de nombreuses portes se fermer. C'est une porte ouverte vers une reconnaissance et une vraie opportunité de faire un point et développer ses compétences. »

Olivier Laurent répond à News Tank

Vous avez validé un master 2 de dirigeant-entrepreneur via un parcours de VAE en 2022. Pourquoi avez-vous choisi de suivre ce parcours ?

« Les compétences acquises par les délégués syndicaux ne sont pas suffisamment valorisées dans les entreprises »

Je suis président du syndicat de la métallurgie de Franche-Comté à la CFE-CGC depuis 2015. Je m'occupe à ce titre de la désignation des délégués syndicaux et de la validation des listes CFE-CGC aux élections professionnelles. Je réfléchissais, dans le cadre de ces responsabilités, à la meilleure façon de valoriser les compétences acquises par les délégués syndicaux que je représente et des militants chevronnés dans le cadre de leur mandat.

Ces compétences uniques ne sont pas suffisamment reconnues dans les entreprises. C'est la raison pour laquelle j'ai contacté le cabinet de conseil [LHH](#) afin d'obtenir plus d'informations sur les dispositifs de valorisation

de compétences existants. J'ai été ainsi orienté vers le cabinet Perspectives & Rebonds qui m'a permis de découvrir la VAE. J'ai décidé ensuite de me lancer dans la validation d'une certification de niveau 7, Dirigeant - Entrepreneur, délivrée par l'IGS, l'idée étant de tester le dispositif avant de le proposer à d'autres délégués syndicaux aux militants.

Pourquoi vous êtes-vous orienté sur un diplôme de dirigeants-entrepreneur ?

« Mon travail s'apparente à celui d'un gestionnaire de PME »

Je gère dans le cadre de ma fonction syndicale plus de 900 adhérents, dont une soixantaine de délégués syndicaux. Mon travail s'apparente donc à celui d'un gestionnaire de PME. Je dois gérer, veiller à la comptabilité de la fédération du syndicat, à son développement, sa communication, les services que nous proposons à nos adhérents, les négociations avec les employeurs. C'est donc naturellement, et en accord avec Perspective & Rebond, que je me suis orienté vers ce master 2 dirigeant-entrepreneur.

Quelle était votre connaissance de la VAE avant votre parcours ?

Aucune. Il est très compliqué de mener de front une carrière professionnelle, un engagement syndical et de préserver sa vie personnelle. La reconnaissance des aptitudes développées lors de l'exercice d'un mandat est rare au sein des entreprises en France. Il existe des formations, souvent à Paris, elles ont un coût élevé et obligent à faire des déplacements. Je cherchais quelque chose de peu onéreux et surtout plus souple.

Qu'est-ce qui vous a séduit dans ce dispositif ?

La souplesse en premier lieu, l'éventail de formations certifications proposées ensuite, sachant que les militants CFE-CGC sont agents de maîtrise, techniciens ou cadres. Il fallait donc être en mesure de proposer à minima des diplômes Bac+3 à Bac+5. Également la possibilité de coconstruire un parcours de formation sur la durée d'un mandat où chaque phase de dans lequel la VAE pouvait prendre sa place. Le tout financé ou co-financé par le CPF.

Comment pouvez-vous qualifier les atouts de ce dispositif dans le milieu syndical ?

« L'après mandat est parfois très compliqué »

Cela change la donne. Un militant, accompagné, peut valoriser ses expériences syndicales : communication, RH, lecture de comptes, gestion d'un CSE, ... en autonomie vis-à-vis de son employeur. Ceci nous permet de développer notre attractivité car le monde de l'entreprise est parfois... décevant. Les compétences développées sortent du champ strictement professionnel : certains militants titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un doctorat peuvent valider leur expérience, grâce à un diplôme de haut niveau, via la VAE. Ceci donne une perspective y compris en termes de réorientation professionnelle. L'après mandat est parfois très compliqué. La VAE des militants pilotée par l'entreprise est marginale, notre pays a des siècles de retards sur ce sujet.

Qu'avez-vous apprécié dans la démarche et l'accompagnement Perspectives & Rebonds ?

Quand vous démarrez une VAE, vous êtes au pied de la montagne. Vous ne savez pas par quelle voie l'aborder. L'accompagnement est vital. Il met à plat les choses, gomme les a-priori... En somme il nous guide qui nous invite à nous poser les bonnes questions et à choisir les bons organismes pour la soutenance par rapport au diplôme visé choisi. C'est essentiel. C'est le métier et le savoir-faire de l'organisme accompagnateur. Partir seul serait s'en remettre au hasard et prendre le risque de s'apercevoir que l'on s'est trompé pendant la rédaction du mémoire. C'est le pire des scénarios. Par ailleurs, les points d'étapes réguliers permettent de piloter la rédaction et d'éviter les sorties de route.

L'investissement nécessaire à une VAE doit être optimisé, un bon pilotage dans le choix du diplôme, la rédaction du mémoire et la préparation de la soutenance sont indispensables. S'en passer serait faire preuve d'inconscience voire d'amateurisme. Pour moi Ce n'est pas envisageable, surtout si nous déployons la VAE à pour nos militants, nous avons une responsabilité sur la méthode et les choses doivent être claires dès le début.

Quels sont les points à améliorer ?

Pas grand-chose si l'accompagnement et la motivation sont là. Plus de diversité dans les diplômes proposés surtout pour ceux de niveau 7. Des possibilités d'accès à des diplômes de niveau 8. Et également un déblocage plus facile de financements via le CPF.

Votre regard a-t-il changé sur la VAE ?

« Cette VAE est une bouffée d'oxygène »

Oui, totalement, j'espérais trouver un dispositif de ce genre mais je n'y croyais pas trop. Aujourd'hui, je peux le dire : on peut à 52 ans passer un Master 2 sur ses compétences syndicales grâce à la VAE tout en poursuivant ses activités professionnelles et personnelles. Cette VAE est une bouffée d'oxygène, elle permet de retrouver un espoir de rebond quand on a vu de nombreuses portes se fermer. C'est une porte ouverte vers une reconnaissance et une vraie opportunité de faire un point et développer ses compétences.

Avez-vous une anecdote sur votre préparation ?

J'avais un chapitre à développer sur la mise en place d'un « business plan ». J'avoue m'être senti totalement démuni face à ce thème. J'ai contacté un militant qui supervise des chefs de projets sur plusieurs continents pour lui demander de l'aide. Il m'a transmis un document et quelques liens, j'ai étudié la question, nous avons échangé et j'ai mené à bien ce chapitre. Lors de la soutenance, l'un des membres du jury m'a dit que le support que j'avais utilisé, transmis par notre militant, était le meilleur de monde et qu'il l'enseignait à tous ses étudiants.

Nous sommes dans un pays où le monde du travail s'est profondément durci. L'extrême mobilité des salariés le montre chaque jour. Nous avons plus que jamais besoin de syndicalistes formés et sur lesquels la reconstruction du tissu industriel pourra s'appuyer. Le chantier est immense. Le manque de reconnaissance est un phénomène récurrent et une vraie souffrance. Il est totalement contreproductif.

Aujourd'hui, en espérant qu'une énième réforme ne vienne pas tout remettre en question, mener à bien une VAE est une vraie opportunité pour reprendre son avenir en main, sur le seul levier d'un accompagnement de valeur et de la volonté personnelle d'aller au bout de la démarche. Un militant, sans l'aval de personne, peut reprendre les rênes de son destin.